

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE ARRÊTÉ N° 2024-412 :

# Portant réglementation du stationnement Raize de Lauzière

### Pour déplacer deux coffrets de branchement ENEDIS

#### Le Maire de la commune de La Flotte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-5, L.2213-1 au L.2213-6,

Vu le Code de la Route et principalement les articles R. 411-7 à R 411-8,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 07 juin 1977 relatif à la signalisation de routes et autoroutes et ses modifications ultérieures,

Vu la demande de :

SOMELEC LA ROCHELLE TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX

**Considérant** que les travaux ou interventions de toutes natures sur les voies relevant de la police du maire nécessitent certaines restrictions au droit des chantiers,

**Considérant** que pour déplacer deux coffrets de branchement ENEDIS, des accidents et des encombrements pourraient se produire si le stationnement n'était pas réglementé raize de Lauzière.

## ARRÊTE:

- ARTICLE 1<sup>er</sup>: Du vendredi 13 décembre 2024 à 8h00 au lundi 23 décembre 2024 à 18h00

  Le stationnement de tout véhicule sera interdit raize de Lauzière, au droit du chantier pour déplacer deux coffrets de branchement ENEDIS par « SOMELEC LA ROCHELLE ».
- ARTICLE 2 : La pose, la surveillance et l'enlèvement de la signalisation réglementaire seront assurés par « SOMELEC LA ROCHELLE ».
- ARTICLE 3°: Les tranchées devront être refermées et refaites à l'identique dans les quinze jours qui suivent la fin des travaux.
- **ARTICLE 4 :** Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux Tribunaux compétents.
- ARTICLE 5°: Madame le Commandant de Brigade de Gendarmerie et le service des Polices sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

### **Pour Ampliation:**

- Madame le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Martin de Ré,
- Le Service des Polices
- SOMELEC LA ROCHELLE

Fait à La Flotte, 11 décembre 2024

Le Maire,

Jean-Paul HÉRA

Page 1 sur 1